



Vigilance météorologique 2023 – Mesures à prendre en période cyclonique

La période de juillet à décembre est particulièrement favorable aux cyclones et fortes pluies.

En septembre 2017, les Antilles ont souffert du passage des ouragans Irma et Maria.

Afin de renforcer la résilience de l'institution lors de phénomènes cyclonique, de fortes pluies ou de houle dangereuse, je vous rappelle les consignes auxquelles il convient de se tenir.

I. PREPARATION PREALABLE AUX PHENOMENES METEOROLOGIQUES

Le déclenchement de chacun des niveaux de vigilance peut être annoncé à toute heure du jour et de la nuit :

- Un bulletin de vigilance météorologique diffusé par météo France préconise des **mesures individuelles**. Des mesures locales peuvent être prises par les Maires des communes plus particulièrement touchées par des phénomènes locaux (cas de fortes pluies ou de la houle) ;
- Un communiqué préfectoral, adressé à la rectrice et à l'ensemble des médias, informe la population et les administrations des **mesures collectives** pour l'ensemble du département.

Les mesures collectives décidées par le Préfet sont celles qui entraîneront des dispositions académiques.

Météo France évalue la nature et le niveau du risque =>
La Préfecture prend des mesures adaptées : ALERTE avec des mesures individuelles et/ou collectives

Un type de danger	Un niveau de danger (couleur)	Un mot d'ordre
Vent violent		Pas de danger significatif
Mer Dangereuse		Soyez / Restez attentif. Danger imprécis ou effets limités
Fortes précipitations		Préparez-vous/restez mobilisé. Danger probable ou effets modérés
Cyclone		Protégez-vous. Danger très probable et effets importants
		Confiner-vous. Danger imminent et effets majeurs
		Restez prudent. Danger écarté ou atténué

II. PHENOMENES CYCLONIQUES

Avant: préparez-vous

- Soyez attentif aux informations provenant de l'Académie, la Mairie, la Préfecture
- Informez la communauté scolaire
- Avant l'événement, établir une liste des objets et documents à mettre à l'abri, par ordre de priorité et d'importance (le matériel, les données informatiques, ...)

La meilleure façon de subir le moins de dommages possible est évidemment de ne rien laisser qui puisse être endommagé par le cyclone : effets du vent ou de la pluie.

Pendant : protégez-vous : Suivez les consignes de la préfecture

Après : Au passage en vigilance grise et dès que c'est possible, les IEN et les chefs d'établissement communiqueront dans les plus brefs délais à la cellule de crise académique la liste des dégâts observés et informeront également les collectivités compétentes. L'évaluation de la reprise d'activité

III. FORTES PLUIES Ne pas évacuer vers les zones dangereuses

En cas de vigilance météorologique, **les élèves doivent être gardés dans l'établissement ou dans l'école** jusqu'à ce qu'un retour sans risque au domicile puisse être assuré (avec l'accord des autorités). Les personnels alors présents participent à l'accueil et à l'encadrement des élèves jusqu'à la fin de l'alerte. L'expérience a montré que les parents qui ont tenu à venir chercher leurs enfants se sont parfois mis en situation de grave danger.

Dans tous les cas et en particulier lorsque les moyens de communication habituels sont interrompus, il convient d'être à l'écoute de Martinique 1^{ère} ou RCI qui relaie en cas de crise, les messages d'alerte (ne pas oublier de vérifier que les radios peuvent fonctionner sur piles).

Fermeture exceptionnelle

La fermeture des établissements scolaires est une mesure exceptionnelle : elle est décidée exclusivement par le Préfet. Toutefois et localement, le maire, en application de ses pouvoirs de police, peut lui aussi exceptionnellement procéder à l'évacuation et à la fermeture d'un établissement se trouvant sur sa commune, s'il pèse sur celui-ci une menace sérieuse et imminente.

IV. UN OUTIL INDISPENSABLE : LE POINT DE SITUATION

Après un phénomène majeur, vous devez communiquer dans les plus brefs délais un point de situation - même si aucun dégât n'est constaté - à la Mairie ET à la cellule de crise académique (pour le 1^{er} degré, les circonscriptions feront un bilan de la situation de leurs écoles) :

- Le nom de l'Etablissement scolaire, la commune, la circonscription
- le nombre d'élèves et le nombre de personnels présents
- la présence ou non de victimes
- l'état du bâti, des accès et des réseaux

Annuaire de crise	Téléphone	Mail	FAX
1 ^{er} degré	0596.52.88.51	ce.cca-ecole@ac-martinique.fr	05.96.52.24.02
2 nd degré	0596.52.88.52	ce.cca-eple@ac-martinique.fr	

Un nouveau point de situation doit être transmis chaque jour jusqu'au retour à la normale.

Un numéro d'urgence dédié aux situations de crise aigüe a été mis en place

Il permet aux circonscriptions et aux établissements d'enseignement primaire et secondaire, publics et privés sous contrat, ainsi qu'aux services préfectoraux d'informer les services académiques de survenance d'un évènement grave.

Le numéro d'urgence Académique : 06.96.300.100

Ce numéro est utilisé immédiatement après l'appel des services de secours (17 en cas d'attentat ou d'intrusion armée, ou, 112, numéro d'appel d'urgence commun au sein de l'Union européenne).

Contenu du message à délivrer :

- Nom et coordonnées de l'appelant (je suis... nom de l'établissement scolaire, on peut me joindre au ...)
- Motif de l'appel :
 - Décrire la situation : que se passe-t-il ? Dans quels lieux ?
 - Victimes ?
 - Dégâts matériels ?
 - Besoins exprimés

La vigilance météorologique



4 types de danger sont pris en compte dans la vigilance : vents violents, fortes pluies et orages, mer dangereuse à la côte et cyclone (sauf en Guyane)



A noter: le danger "cyclone" n'est utilisé que si des conditions de forte tempête tropicale ou d'ouragan sont observés et/ou prévues sur le territoire concerné.



Un cyclone de plus faible intensité et/ou relativement éloigné peut néanmoins engendrer des dangers qui sont alors suivis avec les autres paramètres "pluie-orages", "mer" et "vent"



4 couleurs pour 4 niveaux de danger évalués en croisant l'impact potentiel et sa probabilité



Pas de vigilance particulière



SOYEZ ATTENTIF. Danger imprécis ou effets limités.

Phénomènes habituels mais possibilité de danger local ou occasionnel. Pour le cyclone, l'anticipation est souvent de 48 à 72 heures.



SOYEZ TRES VIGILANT. Danger probable et effet modéré

Phénomènes dangereux observés ou prévus. Pour le cyclone, l'anticipation est souvent de 24 à 36 heures.



UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE. Danger très probable et effets importants

Pour le cyclone, l'anticipation est souvent de 6 à 18 heures.



+2 couleurs supplémentaires uniquement en cas d'impact important lié à un cyclone.



RESTEZ CHEZ VOUS OU CONFINEZ-VOUS ! Danger imminent et effets majeurs très probables.



RESTEZ PRUDENT ! Danger principal écarté ou atténué mais risques encore présents.

Niveaux d'alertes officielles des îles non françaises préconisées par le National Hurricane Center

PRÉALERTE TEMPÊTE (PT) : des conditions de tempête tropicale sont possibles dans les 48 heures.

ALERTE TEMPÊTE (AT) : des conditions de tempête tropicale sont prévues dans les 36 heures.

PRÉALERTE OURAGAN (PO) : des conditions d'ouragan sont possibles dans les 48 heures.

ALERTE OURAGAN (AO) : des conditions d'ouragan sont prévues dans les 36 heures.

4 clips vidéos devraient vous aider à mieux comprendre et vous approprier l'information de vigilance de MétéoFrance sur les dangers météorologiques en Martinique : <https://meteofrance.mq/fr/actualites/mieux-comprendre-linformation-de-vigilance-meteorologique-en-martinique>

10